

CONSEIL DE SÉCURITÉ

7792E SÉANCE – MATIN

Moyen-Orient: Israël sous le feu des critiques au Conseil de sécurité pour la poursuite de ses activités de colonisation

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nicholay Mladenov, a dénoncé ce matin, devant le Conseil de sécurité, le projet d'Israël de construire 98 unités d'habitation à Shilo, une colonie de peuplement située en Cisjordanie. Les colonies constituent un obstacle à la solution des deux États, a-t-il affirmé. Le Coordonnateur spécial a mentionné un second obstacle, la situation actuelle à Gaza, et n'a pas exclu le risque d'une « prochaine escalade majeure ». Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, a estimé que près de la moitié des Palestiniens vivant dans les territoires occupés avaient besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

La quarantaine des délégués qui se sont exprimés ont condamné l'accélération des activités de colonisation, à commencer par celui des États-Unis qui a appelé Israël à « choisir entre l'expansion des colonies et la solution des deux États ». Ce débat consacré à la situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine, se tenait quelques jours après une réunion du Conseil selon la formule Arria au cours de laquelle une organisation israélienne B'Tselem a présenté son analyse sur ces colonies. Une « farce », a affirmé le représentant d'Israël, qui a dénoncé « l'obsession » de l'ONU pour son pays. Cette séance a également été marquée par des échanges vifs sur la situation à Alep, en Syrie.

Le Coordonnateur spécial et Représentant personnel du Secrétaire général a commencé son intervention en soulignant l'importance que la question de la Palestine ne soit pas reléguée au second plan, l'attention de la communauté internationale étant concentrée sur la Syrie. « L'annonce de colonies de peuplement, les éruptions de violence et l'absence d'une vision à long terme des responsables politiques continuent de caractériser le conflit », a-t-il regretté. M. Mladenov a critiqué l'incapacité de saisir les bénéfices découlant de la mise en place de la solution des deux États, y voyant là « une perte historique pour la région en son entier ». « S'il était mis en œuvre, le plan de construction à Shilo creuserait le fossé entre le nord et le sud de la Cisjordanie et mettrait en péril la contiguïté d'un futur État palestinien », a-t-il affirmé. M. Mladenov a ensuite souligné la lenteur du processus de reconstruction à Gaza, en raison des restrictions qui frappent les importations. M. Mladenov a lancé un avertissement « à ceux qui pensent que la population de Gaza peut être punie par un blocus », avant de dénoncer les actions irresponsables de ceux qui procèdent à des tirs de roquettes. « Nous devons éviter le risque de marcher comme des funambules vers un autre conflit violent », a averti le Coordonnateur spécial.

« À Gaza, les besoins découlent de 10 ans de bouclage imposés pour des raisons sécuritaires par Israël à la suite de la prise de contrôle de ce territoire par le Hamas », a, de son côté, affirmé le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Il a précisé que 230 000 des enfants à Gaza avaient besoin de soutien psychosocial et que 600 000 Gazaouis demeuraient déplacés. M. O'Brien a également fait observer qu'au 13 octobre 2016, le nombre de structures démolies en Cisjordanie était déjà de 958, soit 75% de plus que pour l'année 2015.

Ce constat a été partagé par l'Observateur permanent de l'État de Palestine, qui a dénoncé les « pressions » exercées par Israël pour empêcher le Conseil de sécurité d'adopter une résolution sur cette question. À l'instar de nombreux représentants, il a exhorté le Conseil à agir de manière urgente en attirant l'attention sur le rapport du Quatuor diplomatique de juillet 2016 qui appelle à mettre fin à ces tendances négatives afin de sauver la solution des deux États. « Les amis d'Israël doivent savoir que les Arabes veulent une réponse rapide aux appels à la paix », a soutenu le représentant de l'Égypte.

« J'appelle ce Conseil à mettre un terme au financement par les Nations Unies d'organisations extrémistes qui cherchent à nuire à Israël », a lancé le représentant israélien, reprochant au Conseil d'avoir entendu l'organisation B'Tselem. Il a dénoncé la « diabolisation » d'Israël au sein de l'ONU et a condamné l'adoption la semaine dernière par l'UNESCO d'une résolution « réfutant le lien entre le peuple juif et la ville sainte de Jérusalem ». « Lorsqu'il s'agit d'Israël, l'hypocrisie et la malhonnêteté ne connaissent pas de limite », a-t-il affirmé.

Tranchant avec la tonalité pessimiste des interventions, certaines délégations ont insisté sur les initiatives visant à la préservation de la solution des deux États. Le représentant de la France a ainsi détaillé l'initiative de son pays visant à « construire un consensus », en précisant que son pays souhaitait la tenue d'une conférence internationale d'ici à la fin de l'année. « Le Président Putin envisage d'organiser une rencontre entre le Premier Ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne afin de relancer les négociations directes », a, de son côté, affirmé le représentant russe. À l'instar de plusieurs représentants, le délégué de l'Espagne a apporté son soutien à ces initiatives, tout en insistant sur les principes de « complémentarité » et de « convergence ». Notant que le Conseil n'a plus adopté de résolution sur cette question depuis huit ans, le représentant de la Nouvelle-Zélande a espéré qu'il adoptera des « mesures pratiques ». Son homologue du Brésil s'est, pour sa part, dit encouragé par les annonces selon lesquelles un projet de résolution du Conseil pourrait être bientôt mis aux voix en vue de « définir les paramètres du processus de paix ». La situation à Alep a également été au cœur des discussions.

Le délégué des États-Unis a ainsi appelé « la Russie et Assad à cesser de se cacher derrière des alibis comme la lutte contre le terrorisme pour bombarder des enfants ». De son côté, le représentant britannique a affirmé que le Conseil avait 100 000 raisons pour agir sur ce dossier, « les 100 000 enfants qui vivent dans les ruines de l'est d'Alep ». Le délégué de la Fédération de Russie a rejeté la « déclaration sentimentale » du représentant américain, qui serait, selon lui, plus pertinente « si les États-Unis agissaient autrement ». La partie est d'Alep concentre des groupes terroristes, dont le Front el-Nosra, et des milliers de personnes sont les otages de ces combattants, qui les prennent pour boucliers humains, a-t-il rappelé. « Ceux qui veulent se dissocier d'el-Nosra, a-t-il dit, n'ont qu'à le faire pour mettre un terme à la tragédie d'Alep ». De son côté, le représentant de la Syrie a accusé Israël d'apporter un appui aux groupes terroristes qui agissent en Syrie, notamment le Front el-Nosra.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION DE PALESTINE

Déclarations

M. NICKOLAY MLADENOV, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, s'exprimant par visioconférence depuis Jérusalem, a estimé que la question de la Palestine ne devait pas être reléguée au second plan, même s'il a reconnu que l'attention de la communauté internationale se portait actuellement sur la tragédie en Syrie et sur d'autres régions du Moyen-Orient. « Malheureusement, l'annonce de colonies de peuplement, les éruptions de violence et l'absence d'une vision de long terme des responsables politiques continuent de caractériser le conflit », a-t-il dit. M. Mladenov a critiqué l'incapacité de voir au-delà d'un horizon à court terme et de saisir les bénéfices de mettre fin au conflit israélo-arabe et de mettre en place la solution des deux États qui réponde aux aspirations nationales des Israéliens et des Palestiniens. Il s'agit là d'une perte historique pour la région en son entier, a affirmé le Coordonnateur spécial.

Le manque de progrès a conduit à une frustration et une colère accrues des Palestiniens et à des désillusions profondes parmi les Israéliens, renforçant ainsi le camp des radicaux et affaiblissant celui des modérés. Il a rappelé que, le 9 octobre, un Palestinien avait tué deux Israéliens et blessé six autres dans une attaque à Jérusalem-Est, en faisant remarquer que le Hamas avait justifié et glorifié cette attaque. « Cet incident tragique nous rappelle une nouvelle fois que si les Palestiniens veulent véritablement parvenir à cet objectif de longue haleine d'un État palestinien et mettre fin à l'occupation, cela ne pourra pas se faire par la violence mais à travers des négociations. »

Pendant la période à l'examen, M. Mladenov a indiqué qu'Israël avait continué à planifier des colonies de peuplement, y compris le projet de construction de 98 unités d'habitation sur 300 prévues à Shilo, qui est situé très avant en Cisjordanie. « S'il était mis en œuvre, ce plan creuserait le fossé entre le nord et le sud de la Cisjordanie et mettrait en péril la contiguïté d'un futur État palestinien », a-t-il dit, en rappelant que l'implantation de colonies de peuplement était contraire au droit international et faisait obstacle à la solution des deux États.

Il a ensuite déploré que les Palestiniens n'aient pas pu exercer leurs droits démocratiques après le report des élections locales, avant de se dire préoccupé par les récents appels lancés par le Hamas pour reprendre ses activités à Gaza. Cela contribuerait à affaiblir le rôle du Gouvernement palestinien d'unité nationale et rendrait impossible la réconciliation, a affirmé M. Mladenov. Le Coordonnateur spécial a cité un autre obstacle à la recherche d'une paix négociée que constitue la situation sécuritaire, humanitaire et politique à Gaza. Les trois conflits meurtriers au cours des huit dernières années, a-t-il dit, ont érodé la confiance des Palestiniens et des Israéliens. Il a déploré que Gaza soit de facto contrôlé par une autorité dont la charte clairement antisémite rejette toute solution pacifique et souhaite la destruction d'Israël.

M. Mladenov a détaillé sa visite à Gaza effectuée la semaine dernière. Il a ainsi souligné la lenteur du processus de reconstruction, en raison des restrictions qui frappent les importations. Au rythme actuel, il faudrait de longues années pour remédier aux défis du logement et de la reconstruction à Gaza, a-t-il prévenu. Il a ensuite souligné la nécessité de mettre fin aux activités militantes et à l'accumulation d'armes illicites à Gaza. Ces activités, a-t-il estimé, augmentent le risque d'une nouvelle escalade des hostilités et sapent le processus de reconstruction, tout en faisant planer la menace constante d'une attaque sur des milliers de personnes des deux côtés de la frontière. La menace militante ne doit néanmoins pas servir de prétexte à Israël pour porter préjudice de manière indiscriminée aux habitants de Gaza, a-t-il rappelé.

Plaidant pour mettre fin aux cycles vicieux de la violence à Gaza, M. Mladenov a demandé que le Gouvernement palestinien d'unité nationale assume de nouveau le contrôle de Gaza et souhaité la levée du blocus qui frappe Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité. Le blocus d'Israël et les restrictions sévères empêchent toute interaction entre Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie, a-t-il poursuivi, en affirmant que ce fossé croissant entravait tout effort visant l'édification d'un État national palestinien. « L'unité, par conséquent,

est cruciale », a-t-il dit, en encourageant le Hamas à poursuivre sa réconciliation avec le Fatah et à revoir sa position politique. Passant ensuite à la situation dans le Golan, le Coordonnateur spécial a indiqué qu'elle demeurerait volatile et menaçait le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie. Il a appelé les parties à l'accord de désengagement à s'abstenir de toute action qui pourrait conduire à une escalade des tensions.

Revenant sur la question de la Palestine, M. Mladenov a lancé deux avertissements. « Tout d'abord, ceux qui pensent que la population de Gaza peut être punie par un blocus et l'imposition de restrictions de matériaux de construction vitaux pour l'économie doivent savoir que la température monte à Gaza. » Il a, ensuite, dénoncé les actions irresponsables de ceux qui construisent des tunnels et procèdent à des tirs de roquette. Ce faisant, ils mettent en danger la vie des Palestiniens comme des Israéliens, a-t-il averti. « Nous devons éviter le risque de marcher comme des funambules vers un autre conflit violent au moment où la région dans son ensemble a besoin de forces modérées pour s'unir et faire face à la radicalisation qui se développe au Moyen-Orient », a insisté le Coordonnateur spécial. Il a jugé que l'avenir de Gaza était lié de manière inextricable à l'avenir du peuple palestinien et à son objectif d'établir un État indépendant. « Plus la population continuera de souffrir sous le poids intolérable de la dynamique actuelle à Gaza, plus les Palestiniens s'éloigneront de cet objectif et plus le risque d'une nouvelle prochaine escalade majeure sera inévitable. »

M. STEPHEN O'BRIEN, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, a déclaré que les besoins humanitaires étaient bien trop élevés dans le Territoire palestinien occupé, dont presque chaque résident est affecté par ce qu'il a appelé une « crise de protection ». La pauvreté et l'emploi ont ainsi poussé plus d'un quart des foyers dans la crise alimentaire; un demi-million d'enfants ont besoin d'assistance humanitaire pour accéder à une éducation de qualité; et un million de personnes de soins et de nutrition. « Au total, ce sont près de la moitié des Palestiniens vivant dans le Territoire palestinien occupé, soit 2,3 millions de personnes sur une population de 4,8 millions, qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence », a souligné le Secrétaire général adjoint.

À Gaza, ces besoins découlent de 10 ans de bouclage imposés pour raisons sécuritaires par Israël à la suite de la prise de contrôle de ce territoire par le Hamas. Ce sont les enfants qui en souffrent le plus, a constaté M. O'Brien, 230 000 d'entre eux ayant besoin de soutien psychosocial. Au total, 250 000 ont besoin d'être sensibilisés aux dangers posés par les mines après les différentes opérations militaires menées dans la bande de Gaza. En outre, a-t-il poursuivi, le nombre d'autorisations accordées pour traitements médicaux aux Palestiniens de Gaza a atteint son plus faible niveau depuis sept ans, alors que simultanément, un million d'entre eux dépendent chaque année de l'aide alimentaire que leur fournissent les organisations humanitaires.

Dans ce contexte, la reconstruction constitue une priorité, a noté le Secrétaire général adjoint, qui a expliqué que 600 000 Gazaouis demeurent déplacés à l'intérieur même de la Bande et vivent dans des logements temporaires ou de fortune. Pour que les besoins humanitaires diminuent, le développement et le redressement économique sont essentiels, en particulier pour une jeunesse dont le désœuvrement ne peut être que source d'insécurité, a prévenu M. O'Brien. Celui-ci a fait également état d'incidents sécuritaires entre les forces israéliennes et des groupes palestiniens armés à Gaza au cours de ces derniers mois. Quant à la Cisjordanie, a-t-il fait observer, l'année écoulée a été « la plus meurtrière à la fois pour les Israéliens et les Palestiniens depuis la fin de la seconde intifada ». Parallèlement, au 13 octobre 2016, le nombre de structures démolies en Cisjordanie est déjà de 958, soit 75% de plus que pour l'année 2015, et il y a eu 147 démolitions à Jérusalem-Est cette année, plus que celles enregistrées depuis 2008, lorsque l'ONU a commencé à en faire le décompte systématique.

Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint a saisi l'occasion pour présenter la situation humanitaire en Iraq, au moment où une offensive vient d'être lancée pour reprendre Mossoul à

Daech. « Alors que les hostilités s'intensifient dans des zones à forte densité de population, je suis extrêmement préoccupé par la sécurité d'environ 1,5 million d'habitants. Nous sommes convaincus que les familles de Mossoul sont exposées à de graves dangers dans le cadre de cette opération », a prévenu M. O'Brien, qui a estimé à 200 000 le nombre de personnes déplacées dans les semaines à venir, et à 700 000 celles qui auront besoin dans le même temps d'abris et d'assistance. La communauté humanitaire a d'ores et déjà pris ses dispositions pour 60 000 personnes dans des camps à proximité du site, a assuré le Secrétaire général adjoint. « À l'approche de l'hiver, les besoins dans les lieux où sont prévus des déplacements de population risquent d'augmenter. La réponse de la communauté internationale doit être à la hauteur », a-t-il ajouté en conclusion.

M. RIYAD H. MANSOUR, Observateur permanent de l'État de Palestine, a déclaré que les activités illégales de colonisation menaçaient la solution des deux États et toutes les perspectives de paix. Cette question relève, a-t-il dit, de la responsabilité de la communauté internationale et de tous les États qui souhaitent un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien et la paix au Moyen-Orient. Il a rappelé que la quatrième Convention de Genève imposait à tous les États de lutter contre la colonisation, l'oppression et la persécution des peuples par des puissances étrangères qui occupent leurs terres. Alors qu'Israël occupe les terres palestiniennes depuis presque 50 ans, l'observateur palestinien a rappelé que l'article 49 de la quatrième Convention de Genève interdit strictement la colonisation. Il a expliqué que la construction de colonies de peuplement, le transfert de colons, les déplacements forcés de population civile palestinienne ainsi que la construction d'un mur de séparation constituaient des violations flagrantes de l'article 49. Il a ajouté que l'article 8 du Statut de Rome définit comme crimes de guerre « le transfert, direct ou indirect, par une puissance occupante d'une partie de sa population civile, dans le territoire qu'elle occupe, ou la déportation ou le transfert à l'intérieur ou hors du territoire occupé de la totalité ou d'une partie de la population de ce territoire ». Il a précisé que l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice de 2004 stipule que les colonies de peuplement israéliennes, le mur de séparation et toutes les activités y relatives visant à modifier la composition démographique du Territoire palestinien occupé constituent une violation de la Charte des Nations Unies.

Face à ce constat, le représentant palestinien s'est dit choqué d'entendre les Israéliens prétendre que cette question des colonies de peuplement n'était pas un problème et de constater les pressions qu'ils exercent pour empêcher le Conseil de sécurité d'adopter une résolution sur cette question. Considérant ces réalités, M. Mansour a souligné les dangers de l'inaction. Il a demandé ce qui pouvait justifier la poursuite de la paralysie du Conseil de sécurité à la lumière de la violation systématique par Israël de la volonté de la communauté internationale. Il a exhorté le Conseil de sécurité à s'acquitter de ses responsabilités et d'agir de manière urgente pour régler cette crise et injustice. Il a attiré l'attention sur le rapport du Quatuor diplomatique de juillet 2016 qui appelle à mettre fin à ces tendances négatives afin de sauver la solution des deux États. Il a regretté que la seule réponse de la partie israélienne ait été d'annoncer la construction de 2 000 nouvelles unités de logement dans le Territoire palestinien occupé.

Par ailleurs, l'observateur palestinien s'est inquiété d'un rythme sans précédent de démolition d'habitations palestiniennes, de confiscation de terres, de constructions de colonies de peuplement, sans oublier les violences de colons qui les accompagnent. Au dixième anniversaire du blocus de la bande de Gaza, M. Mansour a rappelé que 2 millions de Palestiniens vivent une véritable punition collective avec des conditions économiques et sociales au plus bas depuis 1967.

M. Mansour a appelé à tirer des leçons du passé pour tracer un horizon politique crédible et trouver des conditions propices au retour à de réelles négociations. Il a jugé incontournable que cet horizon s'appuie sur les résolutions 242, 338 et 194 (III) du Conseil de sécurité, sur les principes de Madrid sur l'échange de territoires contre la paix et sur l'Initiative de paix arabe, avec une date butoir pour parvenir à un accord. Il a exhorté le Conseil de sécurité à recourir à

toutes les mesures diplomatiques, politiques et juridiques à sa disposition pour assurer les droits du peuple palestinien. M. Mansour a particulièrement salué l'Initiative française visant à mobiliser une action internationale pour une paix israélo-palestinienne, reconnaissant que la poursuite du statu quo est un risque d'explosion sur le terrain.

M. DANNY DANON (Israël) a indiqué qu'il y avait un temps où son pays portait sur cette institution un regard plein d'espoir. « Mais cette institution a trahi nos espoirs », a-t-il dit. L'Ambassadeur Danon a dénoncé le financement d'entités qui promeuvent un activisme anti-israélien dans les couloirs de l'ONU et l'adoption de résolutions biaisées. Lorsqu'il s'agit d'Israël, l'hypocrisie et la malhonnêteté ne connaissent pas de limite, a-t-il affirmé.

« La semaine dernière, l'UNESCO a eu le front d'adopter une résolution réfutant le lien entre le peuple juif et la ville sainte de Jérusalem », a-t-il dit, avant d'ajouter que cette décision était une tâche sombre dans l'histoire de l'ONU. M. Danon a, en outre, indiqué que vendredi dernier ce Conseil avait été le témoin d'une véritable farce lorsque des organisations israéliennes ont été consultées pour fournir une analyse sur « les derniers développements en Judée et Samarie ». Nous ne tolérons pas le financement étranger d'organisations extrêmes qui ne cherchent qu'à répandre des mensonges sur Israël, a-t-il affirmé, en regrettant que trois institutions de l'ONU aient financé B'Tselem en 2016. Il a jugé que cela n'était pas une coïncidence mais faisait partie d'une stratégie cynique, par laquelle l'ONU finance des organisations telles que B'Tselem qui ont un programme politique. « J'appelle ce Conseil à mettre un terme au financement par les Nations Unies d'organisations extrémistes qui cherchent à nuire à Israël. »

Le délégué a ensuite dénoncé l'attitude hostile envers Israël d'autres entités onusiennes, dont la Commission sur le statut de la femme et le Comité pour l'exercice sur les droits palestiniens du peuple palestinien. À l'heure où l'ONU fait face à un grave déficit budgétaire, il est honteux que plus de 6 millions de dollars de fonds des Nations Unies financent des organes dont le seul but est de se livrer à une propagande haineuse contre Israël, a-t-il dit. M. Danon a, en particulier, critiqué le Conseil des droits de l'homme de Genève, l'entité la plus « honteuse » des Nations Unies.

Il a indiqué que, dans ses résolutions, l'Assemblée générale avait utilisé le mot « grave » à 530 reprises pour qualifier les actions d'Israël. « Pour le reste du monde, pour les pays qui s'engagent dans des violations systématiques des droits de l'homme, la torture et le nettoyage ethnique, ce mot a été utilisé seulement 14 fois », a-t-il dit, en rappelant que davantage de personnes avaient été tuées en Syrie ces derniers mois que dans toute l'histoire du conflit israélo-palestinien.

L'Ambassadeur Danon a condamné l'obsession de l'ONU pour Israël, qui se traduit par l'adoption d'un nombre sans limite de résolutions, de rapports, de décisions et de déclarations qui, tous, dénoncent Israël. S'adressant à l'observateur de la Palestine, il lui a demandé dans quelle mesure la campagne actuelle de diabolisation des Israéliens était de nature à améliorer le sort du peuple palestinien. « Ces résolutions sans fin aident-elles, de quelque manière que ce soit les enfants palestiniens? » a-t-il demandé, en étant brièvement coupé, à deux reprises, par l'observateur palestinien.

Louant l'esprit créatif et l'énergie du peuple israélien, en particulier l'innovation dont il fait preuve dans plusieurs domaines, M. Danon a demandé dans quelle mesure l'Iran, la Libye ou bien encore le Venezuela contribuaient à l'avancement du monde par leurs avancées technologiques. « Ce sont ces mêmes pays qui sont en tête des efforts visant à diaboliser Israël », a-t-il affirmé, en regrettant que l'ONU leur offre sa tribune, compromettant ainsi son intégrité. Le délégué a estimé que plus tôt l'ONU cessera son obsession avec Israël, le mieux ce sera pour Israël, les autres pays et l'ONU elle-même. Ces gesticulations politiques n'aident pas

le peuple palestinien et ne contribuent pas au rapprochement des deux parties, a estimé M. Danon.

En conclusion, le représentant israélien a assuré que son pays continuera à combattre les mensonges et les entreprises de diffamation. « La vision fondatrice des Nations Unies est toujours un symbole d'espoir pour le peuple juif, pour l'État d'Israël et pour toute l'humanité. »

M. RAFAEL DARÍO RAMÍREZ CARREÑO (Venezuela), au nom du Mouvement des pays non alignés, a rappelé l'urgence d'une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien et la nécessité pour le Conseil d'agir avec responsabilité. Il a dénoncé l'occupation militaire brutale des territoires palestiniens par les forces israéliennes et la négation des droits de l'homme fondamentaux du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination. Les violations du droit international, y compris du droit humanitaire et du droit international des droits de l'homme, infligent des souffrances et déstabilisent délibérément la situation, ce qui a des conséquences négatives sur toute tentative de trouver une solution pacifique au conflit, a estimé le représentant. Le Mouvement des pays non alignés, a-t-il rappelé, a toujours appelé la communauté internationale, notamment le Conseil, à faire respecter le droit, à prévenir une nouvelle détérioration de la situation, à mettre un terme à l'occupation illégale de territoires et à jouer son rôle pour avancer vers une solution pacifique.

La paralysie du Conseil entretient l'impunité d'Israël, a déploré M. Ramírez Carreño. C'est pourquoi, a-t-il estimé, Israël a intensifié l'usage de la force et les mesures punitives contre les civils palestiniens. Le Mouvement des pays non alignés appelle à faire cesser toutes ces pratiques illégales et au respect du droit international. Il réaffirme sa solidarité avec le peuple palestinien et soutient ses aspirations légitimes à vivre dans un État de Palestine indépendant et viable, avec Jérusalem-Est pour capitale.

M. Ramírez Carreño a également dénoncé les incursions d'Israël au Liban et les violations de son espace aérien. Il a rappelé que la résolution 1701 (2006) devrait être appliquée pour assurer la stabilité et la sécurité du Liban, et empêcher Israël de violer sa souveraineté nationale. En ce qui concerne le Golan syrien, il a dénoncé toutes les mesures d'Israël, puissance occupante, visant à altérer son statut juridique, physique et démographique.

En sa capacité nationale, le représentant du Venezuela a mis l'accent sur une réunion informelle organisée le 14 octobre dernier, à l'initiative de l'Angola, de l'Égypte, de la Malaisie, du Sénégal et du Venezuela, au sujet du grave problème posé par la construction et l'expansion des colonies israéliennes dans le Territoire palestinien occupé. Des membres du Conseil et des Nations Unies ont participé à cette rencontre, qualifiée de « terrorisme diplomatique » par le Gouvernement israélien, a précisé M. Ramírez Carreño. Les participants ont estimé que l'occupation était la cause principale de la situation précaire du peuple palestinien et le principal obstacle à la paix. Le représentant a rappelé au Conseil de sécurité sa responsabilité inéluctable dans la prise de décisions au sujet de la longue occupation et des colonies illégales.

M. FRANÇOIS DELATTRE (France) a rappelé que son pays faisait depuis longtemps le constat alarmant que la situation au Moyen-Orient se dégrade quotidiennement, avec un danger évident: l'impossibilité de mettre en œuvre la solution des deux États. La réunion de vendredi dernier a rappelé aux membres du Conseil que la colonisation était le résultat d'une politique délibérée et structurée de l'État israélien qui, au fil des années, impose un fait accompli et grignote le territoire du futur État palestinien. Malgré les appels de la communauté internationale, Israël a annoncé au début du mois la construction de 98 nouvelles unités de logements à proximité de la colonie de Shilo.

De plus, les actes de violence et l'incitation à la violence et à la haine de part et d'autre hypothèquent la capacité des populations israélienne et palestinienne à coexister durablement en paix et en sécurité, a souligné M. Delattre. Il a ajouté qu'il était indispensable de voir des

progrès dans la réconciliation interpalestinienne de façon à mettre fin à la division des territoires palestiniens.

Pour éviter un nouvel engrenage de violence, la France considère qu'il faudrait rouvrir un horizon politique et sauver la solution des deux États. C'est le sens de son initiative: il faut relancer une mobilisation politique, il faut une réaffirmation collective du soutien à la solution des deux États, et il faut promouvoir un accompagnement international des parties. Il est évident que la paix ne peut pas être imposée aux parties, a précisé M. Delattre, mais chacun s'accordera à reconnaître que les conditions ne sont pas réunies pour une immédiate reprise des négociations directes, tant est grande la défiance entre les parties. L'initiative de la France vise à construire un consensus et favoriser une convergence de toutes les initiatives existantes.

La réunion ministérielle, qui s'est tenue à Paris le 3 juin, a marqué la première étape d'une mobilisation internationale. La France poursuit ses efforts afin de préparer la conférence internationale qu'elle souhaite organiser d'ici à la fin de l'année et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour y contribuer. Elle en appelle tout particulièrement au soutien des membres du Conseil de sécurité, lequel, par sa résolution 1850, a marqué le caractère nécessaire et irréversible du processus de paix.

M. FODÉ SECK (Sénégal) a rappelé que le Conseil de sécurité s'était régulièrement penché sur l'intensification et l'accélération de la colonisation, en particulier cette année, une situation qui constitue le principal facteur de blocage à la solution des deux États, en plus de l'incitation à la haine et à l'extrémisme. La poursuite de la colonisation s'est encore matérialisée dernièrement par la décision des autorités israéliennes d'ériger 463 nouvelles unités en Cisjordanie. Cette décision porte à plus de 1 700 le nombre de ces unités construites rien qu'en 2016, a-t-il précisé. Ces pratiques, en plus des démolitions de maisons, des restrictions administratives pour la délivrance des permis de construire aux Palestiniens dans la zone C, s'assimilent à une politique du fait accompli, d'autant que le rapport du Quatuor, depuis la signature des Accords d'Oslo en 1993, plus de 570 000 Israéliens se sont installés dans cette zone, tandis que seulement 34 requêtes palestiniennes ont été approuvées sur les 2 000 présentées entre 2009 et 2013, a encore déclaré le représentant.

Le Sénégal, qui a coorganisé une réunion en formule Arria le 14 octobre dernier, estime aussi que la situation humanitaire à Gaza est explosive, avec un risque réel de voir la radicalisation et le sectarisme gagner du terrain. C'est pourquoi sa délégation, à l'instar d'autres, souhaite que la situation humanitaire à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés soit inscrite aux séances d'information du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient. Elle rappelle aussi que l'absence d'horizon politique favorise l'émergence d'extrémistes de part et d'autre des parties au conflit.

Par ailleurs, le Sénégal estime que les détentions administratives, les punitions collectives, l'usage disproportionnée de la force par l'Armée israélienne, ou encore les assassinats extrajudiciaires, en plus de constituer des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, amplifient le sentiment d'humiliation des Palestiniens, qui vivent sous occupation depuis 50 ans. Ils attisent aussi la haine et la violence entre les deux peuples. Dans ce contexte, le Sénégal exhorte, une fois de plus, le Gouvernement israélien à mettre fin à la colonisation et aux activités connexes, en vue de parvenir à une paix définitive qui réponde aux besoins sécuritaires d'Israël, mais aussi aux aspirations légitimes des Palestiniens.

M. ELBIO ROSSELLI (Uruguay) s'est déclaré extrêmement préoccupé par la multiplication des conflits au Moyen-Orient. Il a rappelé que son pays était en faveur de la solution des deux États et du droit d'Israël et de la Palestine à vivre et à coexister en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Le délégué a ainsi lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle intensifie ses efforts à l'appui du processus de paix et pour ramener les parties au conflit à la table des négociations en vue de parvenir à un règlement juste, durable et conforme au droit

international. Dès lors, a souligné le représentant, ces parties doivent créer les conditions nécessaires à la reprise des pourparlers et prendre des mesures de confiance politiques attestant de leur volonté de promouvoir la solution des deux États.

Comme d'autres orateurs, il s'est dit alarmé par les menaces que posent pour cette solution la multiplication des violences, des incitations à la violence et des attaques terroristes, ainsi que l'expansion des colonies de peuplement israéliennes dans le Territoire palestinien occupé. Déplorant les nouvelles autorisations accordées en ce sens le 4 octobre dernier, M. Rosselli a également condamné les attaques perpétrées cinq jours plus tard, et qui ont coûté la vie à deux Israéliens.

M. AMR ABDELLATIF ABOULATTA (Égypte) a rappelé la centralité de la solution des deux États et l'appui international dont elle bénéficie. Il a souligné la nécessité de mettre un terme à l'occupation israélienne et estimé que le retour des Palestiniens sur leurs terres était le meilleur moyen pour que les Israéliens vivent en paix avec leurs voisins arabes. La réunion selon la formule Arria que le Conseil a tenue le 14 octobre a confirmé que les activités de colonisation n'étaient pas seulement un obstacle à la paix mais constituaient bien le cœur de la crise, a-t-il affirmé. Le délégué a mentionné les voix israéliennes qui se sont fait entendre lors de cette réunion et qui demandent la fin de la colonisation israélienne. « Aucun peuple ne peut exister aux dépens d'un autre », a-t-il affirmé.

Le délégué a assuré que les Arabes étaient prêts à poursuivre leur quête pour la paix dans la région dans le droit fil des accords de paix signés entre l'Égypte et Israël. Un règlement est possible si la volonté politique est présente et si les amis d'Israël s'engagent dans la paix, a déclaré M. Aboulatta. Il a estimé que les grandes puissances, amies d'Israël, avaient une part de responsabilité dans la situation actuelle en octroyant l'immunité à Israël pour son occupation des territoires palestiniens. Il a appuyé toutes les initiatives de paix actuelles, y compris celles conduites au sein de ce Conseil. Les amis d'Israël doivent savoir que les Arabes veulent une réponse rapide aux appels à la paix, a-t-il dit avant de conclure.

M. GERARD VAN BOHEMEN (Nouvelle-Zélande) a mis l'accent sur les situations en Syrie et au Yémen ainsi que sur le conflit israélo-palestinien. S'agissant de la Syrie, il a noté qu'après 5 ans de conflit, il était plus qu'urgent de parvenir à un cessez-le-feu au niveau national, de négocier une transition politique et de former un front uni contre l'État islamique et tous les mouvements terroristes. Dix jours après que le Conseil de sécurité ait démontré toute son incapacité à agir, le représentant de la Nouvelle-Zélande s'est félicité de la reprise d'efforts diplomatiques en Suisse. Il a indiqué que la Nouvelle-Zélande déployait des efforts depuis quelques jours pour promouvoir une nouvelle approche qui pourrait permettre l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité.

Pour ce qui est du Yémen, frappé par un conflit depuis 18 mois, le représentant néo-zélandais s'est particulièrement inquiété que des millions de civils font face à un risque de famine. Il s'est dit choqué d'apprendre qu'une frappe aérienne par les forces de la coalition a fait de nombreuses victimes civiles, le 8 octobre, tout en saluant la décision de cette coalition d'engager une enquête pour mesurer toute l'ampleur de sa responsabilité. Il s'est félicité de l'annonce faite aujourd'hui par l'Envoyé spécial du Secrétaire général d'un cessez-le-feu qui doit entrer en vigueur en fin de journée.

M. ROMÁN OYARZUN MARCHESI (Espagne) a constaté, à son tour, que la solution des deux États est en danger et que le statu quo n'est plus tenable. Il a considéré qu'Israël doit renoncer à la construction de nouvelles colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé et à la destruction de structures palestiniennes, deux violations du droit international qui posent par ailleurs de sérieux obstacles à la paix. Pour lui, l'expansion des colonies de peuplement est même contraire aux intérêts d'Israël, dans la mesure où elle ne conduirait qu'à la « solution des un État », « ce qui, a-t-il prévenu, ne sera pas la meilleure manière de garantir la sécurité

d'Israël ». Rappelant que le terrorisme était injustifiable quelles qu'en soient les raisons, M. Oyarzun Marchesi a présenté ses condoléances aux familles des victimes des attentats du 9 octobre dernier à Jérusalem, avant de condamner tous les messages d'incitation à la violence et à la haine et l'usage disproportionné de la force.

La question qui se pose aujourd'hui et qui s'est posée lors de la réunion en formule Arria de vendredi dernier, 14 octobre, est la suivante: « Que peut faire le Conseil de sécurité? » a-t-il demandé. Répondant à cette question, il a souligné qu'il était crucial de bien réfléchir, tant à la manière qu'au moment d'agir. La communauté internationale, a-t-il rappelé, doit se mobiliser sans cependant imposer de solution aux parties au conflit. L'Espagne a apporté son soutien à la proposition de la France, qui envisage l'organisation d'une Conférence internationale, ainsi qu'aux différentes initiatives en cours, notamment celles du Quatuor pour le Moyen-Orient, de la Fédération de Russie, de l'Égypte, et l'Initiative de paix arabe, a assuré M. Oyarzun Marchesi, qui a insisté sur les principes de « complémentarité » et de « convergence ».

M. VOLODYMYR YELCHENKO (Ukraine) a déploré l'éloignement de la solution des deux États et estimé que l'un des facteurs essentiels derrière le statu quo actuel était la colonisation israélienne. Il a jugé que l'annonce par Israël de son intention de construire 300 nouvelles unités de logement et de bâtir une zone industrielle en Cisjordanie était un « nouveau coup dur porté au processus de paix ». « Mais la terreur n'est pas une réponse non plus », a-t-il fait remarquer, en condamnant l'attaque qui a coûté la vie à des Israéliens le 8 octobre.

Il a appelé Israël à faire preuve de retenue et à s'abstenir de tout usage disproportionné de la force tout en exhortant la partie palestinienne à condamner et prévenir les attaques perpétrées par des Palestiniens contre des Israéliens. Passant ensuite à la situation en Syrie, le délégué ukrainien a jugé que le droit de veto utilisé, pour la cinquième fois, par la Fédération de Russie le 8 octobre était extrêmement décevant. « Seule la pleine mise en œuvre du Communiqué de Genève de 2012 et de la résolution 2254 (2015) pourra ouvrir la voie à un règlement du conflit syrien. » Enfin, le délégué de l'Ukraine a espéré que la libération de Mossoul marquera un tournant dans les efforts visant à la destruction de Daech.

M. DAVID PRESSMAN (États-Unis) s'est félicité de constater que les efforts de reconstruction de Gaza commencent à porter leurs fruits, en soulignant que les États-Unis avaient déjà débloqué 46% des 3,5 milliards de dollars promis lors de la Conférence internationale sur la Palestine, qui s'était tenue au Caire en 2015. Il s'est toutefois dit alarmé par le taux de chômage très élevé qui continue de prévaloir dans la bande de Gaza. Sa délégation, qui est également très préoccupée par la poursuite de la violence, de l'incitation à la violence et du terrorisme, condamne les actes de terreur qui ont fait deux victimes israéliennes le 9 octobre dernier.

« Le Hamas est une organisation terroriste » qui s'oppose à une solution pacifique au conflit israélo-palestinien et il est responsable des « formes d'incitation à la violence les plus explicites », a dénoncé M. Pressman. De son côté, Israël doit, comme l'a dit le Secrétaire d'État américain, M. John Kerry, choisir entre l'expansion des colonies de peuplement ou la solution des deux États. Le délégué a déploré la poursuite de la construction de nouveaux logements dans le Territoire palestinien occupé et la destruction de structures palestiniennes, qui s'inscrivent dans le cadre d'une tendance visant à affermir une emprise sur le territoire palestinien. Pour leur part, les États-Unis, a assuré le représentant, continueront d'appeler les deux parties à faire la preuve que leurs actions sont vraiment respectueuses de la solution des deux États.

S'agissant de l'Iraq, sa délégation a considéré qu'une victoire à Mossoul serait insuffisante à stabiliser le pays, qui a plus que jamais besoin du soutien de la communauté internationale. Par ailleurs, a poursuivi M. Pressman, aujourd'hui et demain, lors d'une réunion de l'Assemblée générale, tous les États Membres auront l'occasion de s'exprimer sur la situation en Syrie, où « le régime de Bachar Al-Assad » est responsable d'une campagne militaire qui a pour objectif la

destruction d'une ville entière. « La Russie et Assad » doivent cesser de se cacher derrière des « alibis » comme la lutte contre le terrorisme pour « bombarder des enfants », a-t-il tranché. Si une « cessation provisoire des hostilités » a été convenue par la Russie, celle-ci refuserait cependant selon lui de se coordonner avec les forces de la coalition. Or, le siège empêche les médicaments d'arriver, a prévenu le représentant. En outre, alors qu'un Mécanisme conjoint de surveillance a été créé par le Conseil de sécurité pour déterminer qui sont les responsables des attaques aux armes chimiques, les conclusions de l'enquête ne peuvent être modifiées, a souligné le représentant. « Et l'enquête a prouvé que c'est le régime Assad et Daech qui sont responsables », a-t-il accusé.

M. JULIO HELDER MOURA LUCAS (Angola) a déploré l'éloignement de la solution des deux États au Moyen-Orient et le manque d'unité persistant du Conseil sur ce dossier. La tendance la plus négative est l'expansion continue des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens, maintenant un climat de défiance, d'hostilité et de violence entre Israéliens et Palestiniens, a-t-il noté. Pour y remédier, le délégué a demandé l'intensification des efforts visant à la préservation de la solution des deux États. Une nouvelle fois, nous voulons souligner que cette situation est le résultat direct du manque d'unité au sein de ce Conseil et de sa réticence à tenir Israël responsable de ses décisions qui constituent, a-t-il dit, des violations du droit international.

Le délégué a regretté que le Gouvernement israélien ait renforcé ses activités de colonisation depuis la publication du dernier rapport du Quatuor. Il s'est interrogé sur l'objectif que poursuit Israël. « Est-ce qu'Israël cherche à perpétuer le statu quo d'une violence continue et d'une séparation irréversible entre les peuples palestinien et israélien? » a demandé le représentant de l'Angola. Avant de conclure, il a assuré que son pays entretenait de bonnes relations avec Israël et la Palestine et que sa position sur ce dossier était uniquement animée par un impératif de justice.

M. RAMLAN BIN IBRAHIM (Malaisie) a reproché au Conseil de sécurité son attentisme et son manque de volonté politique sur la question palestinienne, qui ont contribué, selon lui, à la détérioration de la situation sur le terrain. Le représentant a en outre estimé que le Conseil ne devrait pas traiter sur un pied d'égalité, comme il le fait actuellement, la « puissance occupante » et le « peuple occupé ». Il a rappelé qu'en vertu de la quatrième Convention de Genève, toute puissance occupante a l'obligation de protéger le bien-être des habitants du territoire qu'elle occupe, y compris contre les déplacements forcés et les atteintes au droit de propriété. « Aucune de ces obligations n'a été respectée », a regretté M. Ibrahim. À ses yeux, le Conseil s'est limité à s'attaquer aux symptômes du conflit, en ignorant volontairement ses causes profondes.

« Il est bien plus facile et acceptable de condamner des attaques et actes de violence sporadiques, que de s'attaquer à la question fondamentale de savoir ce qui crée, attise et alimente la colère, la frustration et le désespoir », a-t-il ajouté, en dénonçant la politique de colonisation israélienne dans les territoires occupés comme étant le principal obstacle à la paix. M. Ibrahim a ainsi appelé Israël à renoncer immédiatement à cette politique. Il a également appelé le Conseil de sécurité à réagir avec fermeté face à l'annonce faite récemment par Israël d'implanter nouvelles colonies de peuplement.

M. LIU JIEYI (Chine) a estimé que la communauté internationale devrait prendre des mesures concrètes pour aider les parties à négocier la solution des deux États, sur la base du principe « Paix contre terre », de l'Initiative de paix arabe et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Il a estimé que seule la reprise des pourparlers entre les parties permettra de parvenir à une paix durable. Le représentant de la Chine s'est ensuite félicité de la proposition de la France d'organiser une conférence internationale pour relancer les efforts en faveur de la solution des deux États. M. Jieyi a en outre appuyé une « action pratique » du Conseil de sécurité en vue de répondre aux attentes légitimes pour mettre fin au

conflit israélo-arabe. Le délégué a, avant de conclure, demandé la levée du blocus imposé à Gaza, en assurant que la Chine poursuivrait son aide à la Palestine, notamment dans le cadre d'une initiative de coopération économique.

M. MATTHEW RYCROFT (Royaume-Uni) a indiqué qu'il y avait une accélération des tendances négatives au Moyen-Orient depuis le dernier rapport du Quatuor, parmi lesquelles la poursuite des activités de colonisation par Israël. Il a demandé que ce pays cesse sa « politique systématique » de démolition des structures palestiniennes et de construction de nouvelles colonies de peuplement. Il s'est aussi dit préoccupé par la détérioration de la situation à Gaza, en estimant qu'un retour possible à la guerre était possible. Nous devons ouvrir les yeux car, a-t-il prévenu, le danger est grand.

Passant ensuite à « la question la plus grave pour le Moyen-Orient et probablement pour le monde », celle de la Syrie, le représentant britannique a affirmé que le Conseil de sécurité avait 100 000 raisons pour agir sur ce dossier, « les 100 000 enfants qui vivent dans les ruines de l'est d'Alep ». Le régime syrien et la Fédération de Russie mettent ces enfants délibérément en danger en bombardant leurs maisons, a-t-il affirmé. M. Rycroft a expliqué que la Fédération de Russie avait choisi d'appuyer le régime syrien sous prétexte de vaincre les terroristes. « Mais cela ne justifie pas le bombardement d'Alep jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien de la ville », a affirmé M. Rycroft. La pause de huit heures dans les combats décrétée « sans coordination » par la Fédération de Russie ne suffira pas, a-t-il fait remarquer. C'est pourquoi, le Conseil de sécurité doit agir de manière unie pour mettre un terme au bombardement d'Alep et pour une durée qui va bien au-delà de huit heures.

M. TAKESHI AKAHORI (Japon) s'est dit alarmé par la violence continue exercée à l'encontre des civils et les attaques terroristes, qui sont incompatibles avec une solution pacifique. Il s'est dit profondément préoccupé par la politique continue d'expansion des colonies de peuplement, qui est pratiquée en violation du droit international. Elle érode la viabilité d'une solution des deux États et soulève la question du soutien d'Israël à cette solution. La situation humanitaire à Gaza reste aussi un défi urgent pour la communauté internationale, a-t-il déclaré. Plus de deux années se sont écoulées depuis le début du processus de paix qui se trouve aujourd'hui dans l'impasse. Le représentant a encouragé la reprise des négociations pour ne pas perdre de vue la solution des deux États, en insistant sur le fait que les dirigeants des deux côtés doivent montrer une implication sérieuse dans le processus de paix.

Le Japon souligne que le développement économique durable est indispensable pour atteindre l'objectif d'une solution des deux États. Cette année marque le dixième anniversaire de l'initiative japonaise du « Corridor pour la paix et la prospérité ». Trois entreprises palestiniennes ont commencé des opérations dans le Parc Agro-industriel de Jéricho, qui est le projet de référence de cette initiative. Les produits qui y sont fabriqués sont disponibles dans les magasins locaux et contribuent à l'économie locale, en créant des emplois. Le représentant a émis l'espoir que ces produits pourront être exportés dans les pays voisins dans les années à venir. En conclusion, il a souligné qu'il faudrait continuer les efforts pour faire progresser le processus de paix.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a estimé que la « pause » dans le processus de paix israélo-palestinien n'avait que trop duré, invitant ainsi les parties à retourner à la table des négociations. Le rapport du Quatuor pour le Moyen-Orient en date du 1er juillet marque, selon lui, une avancée dans la mesure où il contient des recommandations concrètes. Il a cependant regretté qu'elles n'aient toujours pas été implémentées. Le représentant a également déploré la construction d'« avant-postes illégaux » dans le Territoire palestinien occupé, tout en faisant remarquer que la destruction de structures palestiniennes se poursuit. M. Churkin a ensuite rappelé que le Président Putin envisageait d'organiser une rencontre entre le Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu, et le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, afin de relancer les négociations directes.

Évoquant la situation en Syrie, M. Churkin a rejeté la « déclaration sentimentale » du représentant américain, qui serait selon lui plus pertinente « si les États-Unis agissaient autrement ». La partie est d'Alep concentre des groupes terroristes, dont le Front el-Nosra, et des milliers de personnes sont les otages de ces combattants, qui les prennent pour boucliers humains, a-t-il rappelé. M. Churkin a déclaré qu'il est « faux » de dire que la Fédération de Russie empêche la communauté humanitaire d'avoir accès aux populations en détresse. Il a également contesté les affirmations de la délégation américaine au sujet des conclusions du Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'ONU en Syrie.

Revenant à la situation à Alep, le délégué russe a estimé que « ceux qui veulent se dissocier du Front el-Nosra » n'ont qu'à le faire, « pour mettre un terme à la tragédie d'Alep ». « Pourquoi ceux qui soutiennent ces groupes ne les appellent-ils pas à le faire? » a-t-il demandé avec insistance. Par ailleurs, a-t-il jugé, la coalition menée par les États-Unis et le Royaume-Uni disposent de suffisamment de moyens pour veiller à ce que les combattants terroristes ne quittent pas la Syrie pour essaimer en Iraq et en Europe. Abordant brièvement la situation au Yémen, M. Churkin a condamné les attaques dont serait responsable la « coalition » lors de funérailles à Sanaa. En Libye, a-t-il fait remarquer, les efforts de lutte contre le terrorisme restent « fragmentaires » et les « objectifs politiques » loin d'être réalisés. Par ailleurs, il a souhaité que le Liban sorte de l'impasse politique.

M. NAWAF SALAM (Liban) a déploré l'incapacité du Conseil à mettre un terme au massacre en Syrie et l'a invité à redoubler d'efforts afin de répondre aux aspirations du peuple syrien. Il a ensuite insisté sur la tragédie que continue d'endurer le peuple palestinien. Il a dénoncé la poursuite par Israël de ses activités de colonisation au mépris du droit international. L'approbation par Israël de nouvelles unités de logement en Cisjordanie érode la solution des deux États, a-t-il dit, en rappelant que tous les États Membres l'avaient condamné, y compris, l'administration américaine.

Le représentant du Liban a également dénoncé les arrestations arbitraires de Palestiniens, avant de saluer la récente adoption par l'UNESCO d'une résolution concernant Jérusalem. En conclusion, le délégué a appuyé les propos du représentant de B'Tselem qui s'est exprimé lors de la réunion organisée par le Conseil le 14 octobre en vertu de la formule Arria. « C'est toujours le moment d'agir lorsqu'il est juste d'agir », a-t-il dit, en citant Martin Luther King.

Mme INA HAGNINGTYAS KRISNAMURTHI (Indonésie) a déploré l'incapacité de la communauté internationale à apporter une solution concrète à la question palestinienne. Elle a exhorté le Conseil de sécurité à s'acquitter de ses responsabilités et à agir pour le bien des Palestiniens. « Indiscutablement, la tâche de résoudre les conflits et de mettre fin à l'occupation étrangère, en particulier le conflit israélo-palestinien, reste le plus grand défi des Nations-Unies », a-t-elle dit.

Les activités d'implantation de colonies de peuplement menées par Israël sont l'obstacle principal à la promotion de la solution des deux États et à l'instauration de la paix, a estimé la représentante. Elle a exprimé ses doutes sur l'engagement du Conseil concernant ce dossier, en faisant remarquer que les 89 résolutions qu'il a adoptées sur ce conflit n'avaient pas été appliquées. L'histoire jugera, a-t-elle affirmé. En conclusion, Mme Krisnamurthi a exhorté le Conseil à faire montre de volonté politique afin de mettre fin à l'impasse dans laquelle le processus de paix est plongé.

M. GHOLAMALI KHOSHROO (République islamique d'Iran) a dénoncé l'occupation israélienne « brutale et illégale » de la Palestine, en violation du droit international, ainsi que l'expansion des colonies de peuplement et les démolitions de structures palestiniennes, qui provoquent des déplacements forcés de populations. Il s'est également élevé contre le blocus illégal imposé dans la bande de Gaza, lequel, a-t-il rappelé, ne fait qu'aggraver une situation humanitaire déjà

préoccupante. Le délégué a vivement regretté la « paralysie » du Conseil de sécurité en dépit d'un consensus international sur le caractère illégal des pratiques israéliennes. Quant aux crises au Moyen-Orient, en particulier en Libye, en Iraq, en Syrie et au Yémen, elles sont des exemples de la persistance des problèmes causés par « les invasions, les interventions étrangères illégales, la terreur, l'extrémisme et la violence », a accusé le représentant.

Le représentant a ensuite condamné l'invasion injustifiée du Yémen par la « coalition menée par l'Arabie saoudite » qui aurait provoqué la mort de 10 000 personnes et blessé plus de 17 000 autres, dont 2 260 enfants et 1 677 femmes. Pour sa délégation, la coalition serait responsable de 942 raids aériens contre des zones résidentielles, dont 147 contre des écoles, et tout récemment d'une attaque « horrible et tragique » lors de funérailles à Sanaa. L'Iran a également affirmé que le Conseil de sécurité est impuissant à agir face à cette crise, avant de dénoncer en conclusion les violations israéliennes du territoire libanais et l'occupation du Golan syrien.

M. GEIR O. PEDERSEN (Norvège) a souligné que grâce aux efforts conjoints des forces iraqiennes et de la coalition internationale, dont son pays est partie, l'État islamique/Daech et son « califat » sont en train de perdre du terrain.

Daech a perdu une grande partie de son pouvoir et plus de la moitié du territoire qu'il contrôlait en Iraq, s'est-il félicité, tout en regrettant que les combats se poursuivent en Syrie, notamment à Alep.

« Il est inacceptable, a-t-il martelé, que les combats continuent, que la partie est d'Alep ait été détruite, que les civils, les hôpitaux, le personnel médical et les élèves soient régulièrement ciblés. L'effusion de sang et les bombardements doivent cesser, de même que les violations massives du droit international humanitaire ».

Le régime syrien est tenu de respecter ses obligations en matière de droit international humanitaire et fournir immédiatement un accès humanitaire total, sans entrave et durable à travers tout le territoire syrien, a-t-il dit, en appelant le gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités et à agir pour mettre un terme à ce conflit.

Il incombe aux pays de la région et aux acteurs internationaux d'œuvrer de concert en vue de garantir un processus politique et de veiller à la mise en œuvre totale de la résolution 2254 (2015), a souligné le représentant norvégien, en saluant la reprise des rencontres au niveau ministériel des acteurs régionaux et internationaux.

La Norvège, a-t-il assuré avant de conclure, soutient l'ONU dans ses efforts politiques et humanitaires.

Mme MALEEHA LODHI (Pakistan) a indiqué qu'une solution juste et durable entre Palestiniens et Israéliens était essentielle pour la stabilité au Moyen-Orient. Elle a rejeté l'annonce de la construction de nouvelles unités de logement en Cisjordanie. La poursuite des activités de colonisation sape la solution des deux États, pourtant appuyée par la communauté internationale, a-t-elle dit. La déléguée du Pakistan a jugé que la tolérance du Conseil vis-à-vis de ces activités n'avait fait que renforcer Israël dans son intransigeance.

La création d'un État palestinien viable, a-t-elle estimé, est la condition essentielle pour une paix durable au Moyen Orient. Sur la Syrie, elle a exhorté tous les acteurs, y compris les grandes puissances, à coopérer avec l'Envoyé spécial. Les efforts pour vaincre Daech en Iraq devront s'accompagner de mesures visant à la réconciliation des différentes communautés dans le pays, a-t-elle recommandé avant de conclure.

M. CARLOS SERGIO SOBRAL DUARTE (Brésil) s'est dit alarmé par la spirale de violences dans laquelle s'enfonce la Syrie, dénonçant ainsi la destruction des installations médicales à Alep, le bombardement de positions gouvernementales syriennes près de Deir ez-Zor, l'attaque contre un convoi humanitaire à Urum al-Kubra et les tirs d'artillerie contre l'ambassade russe à Damas. Regrettant l'inertie du Conseil de sécurité, le représentant a souhaité que la réunion informelle de demain sur la Syrie à l'Assemblée générale puisse contribuer à l'émergence d'un consensus et identifier de nouvelles voies vers une paix durable dans ce pays.

M. Duarte a par ailleurs exprimé sa préoccupation devant l'expansion sans répit des colonies de peuplement israéliennes dans le Territoire palestinien occupé, laquelle, a-t-il dit, constitue un obstacle considérable à la paix. Après avoir dénoncé les actes de violence et de terrorisme dans la région, le délégué du Brésil s'est félicité des efforts déployés par la Fédération de Russie, la France et l'Égypte pour créer un climat propice à la revitalisation du processus de paix. Il s'est dit encouragé par les annonces selon lesquelles un projet de résolution du Conseil de sécurité pourrait être bientôt mis aux voix en vue de « définir les paramètres du processus de paix ».

M. BACHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a commencé par dénoncer le fait que M. Mladenov ignore, dans sa présentation, l'occupation du Golan syrien par Israël, en violation flagrante de nombreuses résolutions des Nations Unies, y compris celles du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 497 de 198. Depuis plus d'un demi-siècle, Israël persiste dans ses pratiques et dans le mépris de ces résolutions, avec l'appui indéfectible de certains pays, qui n'hésitent pas à recourir à leur « privilège, le droit de veto ». Depuis un demi-siècle, ils l'ont utilisé à 44 reprises, pendant que les Syriens du Golan souffrent de l'occupation, connaissent l'humiliation, la détention et n'ont pas le droit de vivre leur identité sur leur propre territoire, ni même de voir leurs familles, a-t-il dénoncé.

Tout cela se passe dans l'indifférence de la communauté internationale, alors que les autorités israéliennes ont annoncé récemment la construction de 40 000 nouveaux logements et ont décidé d'octroyer aux colons des facilités d'installation, comme des exonérations fiscales. Par ailleurs, Israël apporte un appui aux groupes terroristes qui agissent en Syrie, notamment le Front el-Nosra, pourtant considéré comme un groupe terroriste par le Conseil de sécurité. Cet appui, qui se fait avec l'aide de fonds en provenance du Qatar, est connu de tous et fièrement assumé par la télévision publique israélienne, a encore déclaré M. Ja'afari, en affirmant une fois de plus, qu'aucun de ces faits n'est relaté par M. Mladenov. La Syrie a communiqué ces informations au Conseil de sécurité et attend qu'il demande à Israël de se retirer des territoires arabes occupés en respectant les frontières du 4 juin 1967, a-t-il conclu.

Mgr SIMON KASSAS, Observateur du Saint-Siège, s'est inquiété de l'abandon progressif de la solution des deux États. Selon lui, l'ajournement de la feuille de route tracée à l'occasion de la Conférence de Madrid de 1991 et suite à la signature des Accords d'Oslo de 1993 a augmenté le niveau de frustration et de désespoir des Palestiniens. Mgr Kassas a en outre estimé que, sans un « gouvernement d'unité » en Cisjordanie et à Gaza, les négociations ne pourraient pas avancer. Tout en réaffirmant l'attachement du Saint-Siège à la solution des deux États, l'observateur a aussi fait observer que la question palestinienne était indissociable des troubles qui agitent l'ensemble de la région. « De berceau des civilisations, du judaïsme, du christianisme et de l'islam, le Moyen-Orient est devenu le théâtre d'une incroyable barbarie », a-t-il dénoncé.

S'agissant de la crise syrienne, Mgr Kassas a renouvelé l'appel du pape François à un cessez-le-feu immédiat à Alep et dans toute la Syrie, notamment afin de procéder à l'évacuation des civils pris au piège par les combats. Il a par ailleurs dénoncé le fait que les chrétiens et les membres d'autres minorités religieuses soient « au bord de l'anéantissement total », en raison de la volonté affichée des groupes terroristes sévissant dans la région de les en expulser. Mgr Kassas a donc appelé le Conseil à mettre fin à ce « bain de sang » au Moyen-

Orient. Il a également appelé les États à mettre fin à l'afflux d'armes et de munitions dans la région.

M. MARTÍN GARCÍA MORITÁN (Nicaragua) a salué l'initiative russe visant à convoquer une rencontre à Moscou afin de promouvoir le dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Il a aussi salué l'Initiative de paix arabe et d'autres initiatives, telles que celles de la France et de l'Égypte, visant à soulager les souffrances du peuple palestinien et à garantir le respect des frontières de 1967. Il a salué l'initiative des dirigeants palestiniens de déclarer 2017 « Année de la fin de l'occupation de la Palestine ». Le représentant du Nicaragua a estimé qu'après 50 ans d'occupation illégale qui sapent tous les efforts de dialogue, il était impératif de mettre fin immédiatement à l'occupation par le dialogue et la négociation. « La poursuite de l'occupation signifie que le Conseil de sécurité est pris en otage », a-t-il ajouté. Le représentant s'est en outre inquiété des incidences négatives de l'occupation sur le peuple palestinien, citant l'étude préparée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour évaluer l'impact économique de l'occupation.

M. BARLYBAY SADYKOV (Kazakhstan) s'est dit préoccupé par l'absence de progrès réels en matière de résolution du conflit israélo-palestinien, avant de citer les incidences négatives de cette situation sur la région tout entière et au-delà. Pour le représentant, les tendances négatives observées actuellement rendent plus difficile la mise en œuvre de la solution des deux États. Ainsi, le blocus de Gaza ne permet pas la survie économique des Palestiniens, entraîne une détérioration humanitaire et réduit les perspectives de paix. « Le processus de colonisation non seulement aggrave le conflit mais nuit aussi au processus de paix », a-t-il insisté. Pour le Kazakhstan, la poursuite de la construction de colonies de peuplement constitue une menace permanente à la paix. Le représentant a appelé à exploiter plus avant la Feuille de route pour la paix et l'Initiative de paix arabe.

S'agissant de la Syrie, le représentant a salué les efforts du Secrétaire général et de son Envoyé spécial pour amener les parties à cesser les hostilités conformément au communiqué de Genève et à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Pour ce qui est du Yémen, il a exhorté toutes les parties à garantir un accès humanitaire sans entrave aux populations civiles.

M. MAHMOUD SAIKAL, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a tiré la sonnette d'alarme à propos de « la spirale infernale dans tous les aspects de la situation du peuple palestinien sous occupation militaire israélienne depuis près d'un demi-siècle ». Alors que la situation humanitaire continue de décliner, les conditions économiques et sociales dans la bande de Gaza sont au plus bas depuis 1967. L'expansion des colonies de peuplement israéliennes illégales ont atteint des niveaux record, « confisquant plus de 50% du territoire de l'État de Palestine, et sapant sa contiguïté et sa viabilité », a-t-il déploré.

M. Saikal a condamné la politique systématique d'Israël qui prive les Palestiniens de leur terre, en toute impunité et en violation du droit international, contrairement à son engagement proclamé vis-à-vis de la solution des deux États. Ces pratiques, a-t-il insisté, constituent des violations des droits du peuple palestinien à la vie, à la liberté et à l'autodétermination, ainsi que leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à un développement durable. Le Comité, a-t-il indiqué, souligne la responsabilité qu'ont les États et les entités privées de ne pas contribuer aux violations israéliennes des droits de l'homme et d'appliquer la résolution 31/36 du Conseil des droits de l'homme, en date du 24 mars 2016, qui demande au Haut-Commissaire des Nations Unies des droits de l'homme d'établir une base de données sur les entreprises impliquées dans des activités dans les colonies de peuplement illégales.

Le Comité demande une fois de plus à Israël de mettre fin à son blocus de Gaza, a poursuivi le Vice-président. Pour lui, la communauté internationale ne peut pas continuer de gérer ce conflit comme par le passé car « il est clair que la situation se détériore rapidement ». Le Comité, a-t-il précisé, condamne les assassinats et toutes les formes de violence contre des civils, étant

entendu que les palestiniens sont affectés de façon disproportionnée. Le Comité demande également aux Palestiniens d'avancer de manière décisive sur la voie de la réconciliation.

M. MARTÍN GARCÍA MORITÁN (Argentine) a dit être préoccupé par la situation humanitaire au Moyen-Orient. L'Argentine, a-t-il rappelé, est opposée à toute acquisition de territoires par la force. Elle déplore aussi que le Conseil de sécurité n'ait pas réussi à trouver une solution pour l'acheminement de l'aide humanitaire à Alep. À cet égard, le représentant a indiqué que l'Argentine, avec l'appui de 69 autres pays, avait demandé et obtenu du Président de l'Assemblée générale un débat sur cette situation. Sa délégation se réjouit donc de la séance informelle que l'Assemblée générale tiendra demain sur la question. L'Argentine s'est en outre engagée à accueillir 3 000 réfugiés syriens et à leur apporter une aide matérielle et logistique au plan international, a ajouté le représentant.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, l'Argentine reste favorable à la solution des deux États, vivant côte à côte et en paix, dans les frontières de 1967. Dans ce contexte, l'Argentine demande à Israël de renoncer à la poursuite de la colonisation, qu'elle considère comme une entrave à la paix. Elle appelle aussi les autorités palestiniennes à tenir compte des besoins d'Israël en matière de sécurité. De fait, les tirs de roquettes en provenance de Gaza et en direction d'Israël doivent cesser, a encore déclaré le représentant.

L'Argentine est aussi attachée au statut international de Jérusalem et condamne donc la judaïsation de cette ville sainte pour les trois religions monothéistes. Les parties doivent trouver une solution pour le règlement de la question du statut de Jérusalem et pour le retour des réfugiés, a conclu le représentant.

M. JUAN CARLOS MENDOZA-GARCÍA (Costa Rica) a souhaité la reprise urgente des négociations entre Palestiniens et Israéliens, conformément aux accords appuyés par le droit international et aux décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Il a plaidé pour une solution politique et « une nouvelle architecture de paix pour résoudre les différends ».

M. Mendoza-García a déploré ensuite la détérioration de la situation en Syrie, « sans que le Conseil de sécurité n'agisse » pour résoudre le conflit. En particulier, il a regretté que le projet de résolution présenté par la France et l'Espagne n'ait pas pu être adopté le 8 octobre dernier, malgré sa forte composante humanitaire. Il a réitéré son appel pour la mise en pratique du Code de conduite promu par le Groupe ACT (Responsabilité, cohérence et transparence), dont fait partie le Costa Rica. Très préoccupé par la crise humanitaire à Alep, il a également regretté que la rencontre convoquée par le Secrétaire d'État américain, M. John Kerry, à Lausanne, en Suisse, à la fin de la semaine dernière, n'ait pas abouti à une stratégie commune pour trouver une solution pacifique et cesser les combats.

Pour Mme SIMA SAMI BAHOUS (Jordanie), l'incapacité de la communauté internationale à trouver une solution globale et durable dans la région menace la paix et la sécurité internationales. « L'instabilité ne doit pas nous empêcher de rechercher les moyens de relancer le processus de paix », a-t-elle insisté avant d'appeler la communauté internationale à garantir le respect des droits des Palestiniens. Elle a appelé à n'épargner aucun effort pour parvenir à une solution des deux États respectant les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine. Appelant à relancer des négociations sérieuses et limitées dans le temps, la représentante a dénoncé les « dangereuses violations d'Israël » contre la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem. Elle a dénoncé la poursuite des activités de colonisation israélienne en rappelant que la poursuite de l'expansion de ces colonies était en contradiction avec le droit international. Elle a exhorté Israël à mettre un terme à ses politiques unilatérales irresponsables.

Par ailleurs, Mme Sami Bahous a appelé à gagner la bataille des idées pour mettre un terme à la propagande des terroristes islamistes. « Nous espérons que la bataille en cours pour libérer

Mossoul se traduira par l'élimination de l'État islamique », a insisté la représentante, qui a aussi rappelé que la Jordanie accueille 1,4 million de réfugiés syriens, soit l'équivalent de 20% de sa population.

Mme JOANNE ADAMSON, de la délégation de l'Union européenne, s'est inquiétée des tendances observées sur le terrain qui menacent clairement la solution des deux États. Elle a regretté l'accélération des tendances négatives en totale contraction avec les dernières recommandations du Quatuor diplomatique. « Pour L'Union européenne, il n'y a pas d'autre alternative que la solution négociée à deux États » a insisté Mme Adamson avant de mettre l'accent sur l'importance des paramètres agréés par le Conseil lors de ses réunions de décembre 2009 et juillet 2014. Elle s'est inquiétée de la décision annoncée par Israël le 28 septembre de construire 98 unités de logements dans une nouvelle colonie près de la colonie existante de Shilo.

Elle a aussi cité d'autres initiatives qui menacent la viabilité économique des Palestiniens dans la Zone C, telles que la démolition de structures financées par l'Union européenne. Elle a dénoncé toutes les initiatives israéliennes qui constituent un obstacle à la paix. Elle a exhorté les parties à s'abstenir de toute attaque. Elle a invité les factions palestiniennes à s'engager de bonne foi dans un processus de réconciliation sur la base de la plateforme de l'OLP et les principes du Quatuor. Elle a à nouveau demandé à Israël de mettre un terme au blocus de Gaza et de rouvrir les points de passage. Dans le domaine des mesures de confiance, elle a salué la signature entre Israéliens et Palestiniens le 13 septembre dernier d'un accord sur l'électricité.

Elle a souligné l'importance de la contribution des partenaires régionaux à la promotion de la paix, avant de saluer la pertinence de l'Initiative de paix arabe. La représentante de l'Union européenne a particulièrement salué les efforts de la France dans ce domaine avant citer l'adoption lors d'une réunion ministérielle le 3 juin d'un communiqué ainsi que les conclusions adoptées lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne le 20 juin.

M. JORGE SKINNER-KLEE (Guatemala) a jugé inacceptable que la population civile soit soumise à la violence indiscriminée des forces armées, que ce soit à Mossoul, à Alep ou au Yémen, avant de rappeler que l'Iraq était l'un des pays qui comptaient la plus importante population déplacée au monde – 3,3 millions. Il a ensuite rejeté la responsabilité de la situation tragique à Alep sur l'inaction du Conseil de sécurité. Cet organe est incapable de parvenir à un minimum de consensus, ce qui le rend inopérant, voire le prive de sens.

Le Guatemala déplore notamment que l'accès humanitaire aux populations civiles continue d'être refusé et se joint à la condamnation par l'UNICEF de l'attaque atroce perpétrée contre une école primaire à Daara, en Syrie. Le représentant s'en est vivement pris là encore au Conseil, estimant que, du fait de son inaction, c'étaient les buts et principes de la Charte qui étaient abaissés au rang de simple rhétorique. Il est lamentable de constater comment l'inaction du Conseil implique l'augmentation d'une violence impardonnable, a-t-il ajouté.

Tout aussi pressante est la question israélo-palestinienne, a poursuivi le représentant, qui a dit partager la préoccupation du Secrétaire général face à la décision israélienne de construire 98 nouveaux logements dans une nouvelle implantation de même qu'un complexe industriel à l'est de Ramallah, à chaque fois en Cisjordanie occupée. Il a également énuméré tout –points de contrôle, mur, ripostes violentes des forces de sécurité, démolitions de logements, restrictions imposées au travail d'ONG, agressions violentes ou encore tirs de roquettes– ce qui s'oppose à une solution au conflit. M. Skinner-Klee a notamment rappelé que la construction par Israël de logements dans le territoire occupé était illégal au regard du droit international et allait contre les recommandations du Quatuor. Toutes ces mesures, a-t-il rappelé, s'opposent à une solution pacifique à deux États.

Le Guatemala exhorte donc les parties à dialoguer pour tenter de rétablir la stabilité dans la région du Moyen-Orient, afin notamment de réduire la violence à l'égard des populations civiles. Le représentant a conclu en lançant un appel aux membres du Conseil pour qu'ils assument sans conditions les responsabilités que leur confère la Charte des Nations Unies.

M. WOUTER HOFMEYR ZAAYMAN (Afrique du Sud) a émis le vœu que ce débat mobilise la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, afin d'aider les Israéliens et les Palestiniens à trouver une solution durable pour mettre un terme au conflit qui les oppose. C'est d'autant plus urgent que l'occupation qui dure depuis plus d'un demi-siècle est intenable et menace la solution des deux États et que, par ailleurs, les tensions sont montées récemment d'un cran en Cisjordanie, à Jérusalem et à Hébron. De même, la poursuite de la colonisation illégale fragmente le Territoire palestinien et menace la faisabilité d'une continuité territoriale d'un futur État palestinien. Le blocus de Gaza conduit, en outre, à une situation humanitaire catastrophique et inacceptable, a encore déclaré le représentant, avant d'ajouter que l'occupation israélienne était non seulement une violation des droits individuels et collectifs des Palestiniens, mais aussi une menace pour la paix et la sécurité internationales et pour l'existence même d'Israël.

La délégation de l'Afrique du Sud a souligné qu'aider les parties au conflit, c'est les aider à dialoguer entre eux car, a-t-il dit, c'est la seule solution. Les lignes directrices de ce dialogue sont ceux déjà établies par divers cadres internationaux, notamment les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, les principes de Madrid, l'Initiative de paix arabe et la Feuille de route du Quatuor, a précisé le représentant. Les Nations Unies doivent s'acquitter de leurs obligations en vertu de la Charte des Nations Unies. Il semble, au contraire, que c'est un organe restreint qui a eu pour mission de faciliter ce dialogue, a fait observer le représentant, en faisant allusion au Quatuor. Cela a montré ses limites, a-t-il poursuivi, en plaidant pour un mécanisme plus vaste ouvert à d'autres pays, les Nations Unies jouant ainsi un rôle d'arbitre de manière neutre. Dans ce contexte, sa délégation apprécie l'initiative de la France, a-t-il indiqué, avant de rappeler que la Conférence de Paris avait lancé un message en faveur d'une reprise du dialogue.

M. Y. HALIT ÇEVİK (Turquie) a déclaré que la poursuite de la construction de colonies de peuplement érodait les perspectives d'une solution des deux États. Il a ajouté que l'inaction aggrave non seulement la souffrance du peuple palestinien mais elle a aussi des conséquences regrettables au-delà de la région dans le sens où elle promeut la radicalisation. Il a rappelé que l'État de Palestine était, à ce jour reconnu par 137 pays. Il a précisé que la Turquie s'est engagée à consacrer 200 millions de dollars pour la période 2014-2017 afin d'assister à la réalisation de différents projets d'appui au peuple palestinien. La Turquie contribuera aux efforts déployés pour trouver une solution juste et durable, a-t-il ajouté. Cela passe par l'avènement de la solution des deux États dans le respect des frontières de juin 1967, a insisté le représentant. S'agissant de la Syrie, il a estimé qu'Alep était un test pour la communauté internationale. « Nous devons faire la différence sur le terrain après des années de brutalité », a insisté le représentant de la Turquie.

M. NAMIBIA (Namibie) a déploré les pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, y compris la récente loi adoptée par le Parlement israélien et autorisant le Gouvernement à envoyer en prison des enfants palestiniens de 12 ans s'ils s'en prennent aux soldats. La Namibie, qui déplore aussi le manque d'initiatives du Conseil de sécurité, est aux côtés du peuple palestinien et rejette la politique israélienne, assimilable à l'apartheid. La solution des un seul État qu'Israël souhaite imposer ne mènera nulle part, a ajouté le représentant, espérant qu'Israël s'en rendra vite compte.

Mme ALYA AHMED SAIF AL-THANI (Qatar) a déclaré que la communauté internationale payait aujourd'hui, sous forme de terrorisme, le prix de son inaction au Moyen-Orient. Elle a dit l'urgence de mettre fin à la politique de colonisation israélienne et de parvenir à une solution des

deux États et à l'avènement d'un État de Palestine dans ses frontières du 4 juin 1967. La représentante a en outre appelé Israël à mettre fin à sa politique de fait accompli sur les territoires occupés.

La situation en Syrie demeure un défi majeur pour la communauté internationale, a par ailleurs constaté la représentante, pour qui cette situation a un impact sur la stabilité du monde entier. Elle a regretté que le régime syrien continue de violer le droit international en ciblant délibérément la population civile, avant d'estimer que seule une solution politique permettra de mettre fin au conflit. Pour le Qatar, cette solution devait s'appuyer sur la Déclaration de Genève, permettre un transfert pacifique du pouvoir et la libération de tous les prisonniers politiques.

M. MANSOUR AYYAD SH A ALOTAIBI (Koweït), au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a estimé que la communauté internationale devrait exprimer son « extrême préoccupation » devant la « politique d'agression » menée avec constance par Israël en Territoire palestinien occupé, au mépris du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. À cet égard, il a jugé urgent que ce dernier assume le mandat que lui confie la Charte de l'ONU et prenne enfin les mesures nécessaires pour faire cesser cette détérioration de la situation. Pour l'OCI, le Conseil doit adopter une résolution « claire et sans équivoque » appelant Israël à « cesser sa campagne de colonisation illégale » et à mettre un terme à son « occupation prolongée ».

Le représentant a ainsi réitéré le soutien de l'OCI à l'initiative de la France visant à rétablir un horizon politique, sous un patronage multilatéral et dans un délai imparti, en vue de mettre fin à l'occupation israélienne et de parvenir à une paix juste, complète et durable.

Évoquant par ailleurs les « provocations » et les « attaques » perpétrées par des groupes extrémistes juifs et des organisations de colons israéliens, le représentant a tenu à rappeler que « le droit à la sécurité n'est pas exclusivement réservé à Israël » et que toutes nations peuvent en bénéficier. En conséquence, il a exhorté le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités et à « fournir une protection internationale au peuple palestinien », conformément au droit international humanitaire.

M. MASUD BIN MOMEN (Bangladesh) a déclaré que les débats publics de ce Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient faisaient écho à son incapacité à se montrer à la hauteur de ses responsabilités pour mettre fin l'occupation israélienne qui dure depuis 50 ans. La priorité immédiate de ce Conseil devrait être d'adresser un message condamnant l'expansion des colonies de peuplement illégales, identifiées comme le principal obstacle au processus de paix, a-t-il fait valoir. « Il y a peut-être une ironie au fait que les autorités palestiniennes sont souvent priées d'agir contre l'incitation aux prétendus actes de terreur, quand la cause la plus profonde du défi générationnel du terrorisme et de la radicalisation reste sans traitement depuis des décennies », a encore estimé M. Momen. En conclusion, le Bangladesh a apporté son soutien à la proposition tendant à commémorer le cinquantenaire de l'occupation israélienne illégale des territoires palestiniens en déclarant 2017 « Année internationale pour mettre fin à l'occupation ».

M. AHAMED LEBBE SABARULLAH KHAN (Sri Lanka) s'est félicité de l'organisation, demain, par l'Assemblée générale, d'une réunion sur la situation en Syrie. Il a exhorté la communauté internationale à mettre un terme aux attaques visant les populations civiles en Syrie. Pour le représentant, la crise des réfugiés dans le monde ne doit pas nous faire oublier la crise dans le Territoire palestinien occupé. Sri Lanka, qui salue les travaux des organismes des Nations Unies dans le Territoire palestinien, rappelle par ailleurs l'importance des mesures de confiance à mettre en place et exhorte les deux parties à respecter le droit international humanitaire.

M. EINAR GUNNARSSON (Islande) a enjoint le Conseil de sécurité d'user de ses pouvoirs d'encouragement et de coercition pour peser sur les deux parties du conflit israélo-palestinien et

ce, pour « protéger la solution des deux États ». Contrairement à ceux qui font aujourd'hui rage en Syrie, au Yémen ou en Libye, ce conflit est le seul pour lequel « une esquisse de plan de paix viable est sur la table depuis des années », a-t-il fait valoir.

Qualifiant de très préoccupante la poursuite par Israël de sa politique de colonisation et de totalement inacceptables les actes de violence commis contre des citoyens israéliens, il a jugé prioritaire de « limiter les dégâts » et de sauver la solution des deux États, laquelle « risque de nous échapper ». Dans ce contexte, il a salué les efforts déployés par la France pour permettre la tenue de discussions de paix dans un cadre international.

M. ABDALLAH Y. AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a déclaré que depuis un demi-siècle le peuple palestinien se voit refuser son droit à l'autodétermination. Depuis un demi-siècle aussi, les Nations Unies sont incapables d'assumer leurs responsabilités au regard de la Charte, tandis que le peuple palestinien vit sous le joug d'Israël. Et pourtant, aucune mesure n'a été prise pour demander des comptes à Israël, a déploré le représentant. Se félicitant de l'initiative française, celui-ci a dit espérer qu'en 2017, le monde dirait « non » et ferait cesser cette occupation. L'Arabie saoudite appelle dans ce contexte le Conseil de sécurité à adopter une mesure qui prenne compte de la gravité de la situation, rétablisse les Palestiniens dans leur droits et libère tous les territoires arabes occupés, y compris le Golan syrien. L'Arabie saoudite se félicite par ailleurs de la récente décision de l'UNESCO de reconnaître Jérusalem comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité.

Abordant le conflit syrien, le représentant s'est dit alerté par la situation humanitaire à Alep. Ce qui se passe dans cette ville est un affront, a-t-il dit, reprenant la position des États Membres du Groupe des États arabes. Les milices iraniennes doivent se retirer des villes assiégées pour faciliter l'accès de l'aide humanitaire, a encore déclaré le représentant, ajoutant que la solution de paix doit être trouvée sur la base du communiqué de Genève 1. L'Arabie saoudite appuie par ailleurs le pays frère d'Iraq et se tient aux avant-postes de la lutte contre les groupes terroristes. Elle est toutefois inquiète de l'apparition de milices sectaires et met en garde contre les risques qu'elles représentent.

L'Arabie saoudite prévient par ailleurs qu'elle fera tout pour assurer sa sécurité face aux attaques des milices houthistes qui agissent depuis le Yémen. Ces dernières lancent des roquettes pouvant atteindre le territoire arabe à plus de 600 km, a assuré le représentant, ajoutant que ces armes viennent d'Iran, avant de demander au Conseil de sécurité d'imposer des sanctions contre ce pays.

Mme HELENA YÁNEZ LOZA (Équateur) a dit appuyer le droit des Palestiniens à avoir un État, conformément aux frontières de 1967 et a déploré le manque de progrès dans la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies, dont celles du Conseil de sécurité. L'Équateur, qui a été le premier pays à reconnaître la Palestine en tant qu'État le 24 décembre 2010, est d'avis que la seule manière de faire avancer les droits de l'homme est de reconnaître la Palestine comme État Membre à part entière des Nations Unies.

M. AHMED SAREER (Maldives) s'est dit très préoccupé par l'incapacité du Conseil de sécurité à s'acquitter de ses obligations de maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous attendons du Conseil qu'il utilise tous les moyens appropriés pour protéger les civils, mettre fin à l'escalade de la violence en violation du droit international et assurer la responsabilité pour crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, a ajouté le représentant. Pour les Maldives, l'incapacité du Conseil à agir face à la crise humanitaire en Syrie crée un précédent dangereux et fait douter de son aptitude à faire face à des crises à venir.

L'hostilité et le conflit permanent dans le Territoire palestinien occupé sont un autre résultat de l'incapacité du Conseil à exercer ses responsabilités, a poursuivi M. Sareer. Pour le représentant, alors qu'Israël affiche un engagement de façade en faveur de la solution des deux

États, ses actions démontrent le contraire. Ainsi, cette année, la colonisation a atteint un rythme alarmant avec la démolition non seulement de maisons et de propriétés palestiniennes mais aussi d'infrastructures créées par la communauté internationale. Réitérant sa solidarité avec le peuple palestinien, le représentant a appelé Israël à la cessation immédiate de la colonisation, qui est illégale.

M. ABDERRAZZAK LAASSEL (Maroc) a constaté la détérioration de la situation en Palestine au moment où l'attention du Conseil de sécurité est retenue par d'autres foyers de conflit au Moyen-Orient. Il a déploré l'expansion des colonies israéliennes de peuplement et les tentatives récentes de modifier le statut juridique de la « ville sainte » de Jérusalem. Dans ce contexte, la communauté internationale doit aider les parties à revenir à la table des négociations en vue de réaliser, dans la limite des territoires d'avant 1967, la solution des deux États, sur la base des différentes initiatives, y compris l'initiative arabe. Le représentant a également apporté son soutien aux appels du Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, pour que soit organisée une conférence internationale en vue de mettre fin à l'occupation israélienne.

Mme ANA SILVIA RODRÍGUEZ ABASCAL (Cuba) a déclaré que le peuple palestinien continuait de souffrir après 50 années d'occupation. Ainsi, 7 000 Palestiniens restent détenus dans les prisons israéliennes. En outre, « depuis le début 2016, 878 structures palestiniennes ont été détruites ou confisquées par les autorités israéliennes en Cisjordanie », a indiqué la représentante en précisant que cela représentait une augmentation de 60% par rapport à 2015.

Rappelant que la prolongation de l'occupation israélienne avait généré 5,3 millions de réfugiés palestiniens, la représentante s'est demandé comment le Conseil de sécurité pouvait demeurer muet aussi longtemps. « Tant que le Conseil n'assumera pas ses responsabilités, Israël poursuivra ses activités de colonisation jusqu'à rendre impossible la solution des deux États », a prévenu Mme Reyes Rodriguez. Dans ce contexte, elle a exhorté la communauté internationale à adopter une attitude ferme face à toutes les actions illégales menées par Israël contre le peuple palestinien. Pour Cuba, le seul moyen de résoudre la question palestinienne consiste à parvenir à deux États indépendants vivant côte à côte pacifiquement, dont une Palestine reconnue dans ses frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. La représentante a exhorté l'Assemblée générale à agir avec toute la détermination nécessaire si le Conseil de sécurité n'est pas en mesure de reconnaître la Palestine comme un membre à part entière de l'ONU.

Par ailleurs, la représentante a condamné la politisation de la crise syrienne par certains membres du Conseil de sécurité au service d'intérêts géopolitiques. Elle a estimé que la paix ne reviendra en Syrie que si le peuple syrien est en mesure de décider de son propre destin, sans ingérence extérieure.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.